
Don du citoyen Millière, architecte, toiseur et vérificateur, d'une médaille d'or reçue comme premier prix de l'Académie de peinture et sculpture de Dijon, lors de la séance du 1er frimaire an II (21 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Don du citoyen Millière, architecte, toiseur et vérificateur, d'une médaille d'or reçue comme premier prix de l'Académie de peinture et sculpture de Dijon, lors de la séance du 1er frimaire an II (21 novembre 1793). In: Tome LXXIX - Du 21 brumaire au 3 frimaire an II (11 au 23 novembre 1793) p. 572;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_79_1_40931_t1_0572_0000_17;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

C'est sur la Montagne chérie
Que nous devons fixer les yeux;
Nous y verrons ces mortels courageux
Des rois couverts d'opprobre arrêtant la furie. (bis)

Un vil ramas de conjurés
Conspirait jadis dans la plaine.
Croyant notre perte certaine,
Aux tyrans ils s'étaient livrés. (bis)
Lorsque la Montagne chérie,
Pénétrant enfin leur complot,
Les fit passer de la plaine au cachot
Et des conspirateurs arrêta la furie. (bis)

De Frédéric et de François,
En vain les hordes égarées
Veulent ravager des contrées,
Où le peuple abhorre les rois. (bis)
Puisque la Montagne chérie,
Fait tomber sa foudre en éclats
Sur tous les serfs transformés en soldats
Dont le fer des Français arrête la furie. (bis)

En vain le Castillan bigot
S'unit à la fière Angleterre
Pour entamer notre frontière,
La honte et la mort sont leur lot. (bis)
Puisque la Montagne chérie,
Les écrasant de son pouvoir,
A su tromper leur chimérique espoir,
Et de tous les côtés arrêter leur furie. (bis)

En vain de farouches brigands
Que le fanatisme dévore,
D'un roi dont le sang fumé encore,
Veulent couronner les enfants. (bis)
Puisque la Montagne chérie,
Bravant les Pitt et les Cobourg,
A de leur mort déterminé le jour,
Ils peuvent sur-le-champ abjurer leur furie. (bis)

Il existe encore parmi nous
Plus d'un scélérat hypocrite,
Issu d'une caste proscrite
Qui veut nous opprimer tous. (bis)
Sois sûre, ô Montagne chérie,
Que le plus grand de tous nos maux
Est ce levain de Dumouriez nouveau
Dont nous serons toujours l'objet de la furie. (bis)

Français, encore quelques efforts,
Et l'implacable despotisme
Cédant au républicanisme,
Expirera de mille morts. (bis)
Vive la Montagne chérie !
Vivent nos braves défenseurs !
Guerre aux tyrans ! Mort aux conspirateurs !
Paix et bonheur au peuple et gloire à la patrie. (bis)

Paroles du citoyen Gillat, secrétaire-greffier
de la municipalité du Palais, en Belle-Isle-en-
Mer.

Musique du citoyen Girard, musicien de la
17^e demi-brigade de l'armée des Côtes de Brest.

**Le citoyen Philippe Surbled, de Vire, départe-
ment du Calvados, envoie ses lettres de prétrise.**

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du citoyen Philippe Surbled (2) :

« Décadi, 30 brumaire, l'an II.

« Citoyen Président,

« J'avais une pension de mille livres, j'en
ai fait don à la République, décadi 20 brumaire,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 7.

(2) *Archives nationales*, carton F¹⁷ 891, dossier
Surbled.

ma lettre de prétrise n'était pas alors à ma
disposition. Je te la remets avec les autres
diplômes de la superstition.

« Sahr et fraternité.

« Philippe SURBLED, de Vire, département du
Calvados. »

**La Société républicaine de Clermont, départe-
ment de la Meuse, vote des remerciements à
David, dont les pinceaux ont retracé les traits de
Marat et de Le Peletier.**

**Elle demande un exemplaire des images de
ces martyrs de la liberté.**

Insertion au « Bulletin » (1).

*Suit la lettre de la Société républicaine de
Clermont (2).*

*La Société populaire et républicaine de Clermont,
département de la Meuse, à la Convention
nationale.*

« Législateurs,

« Vous avez bien mérité du peuple en décer-
nant l'apothéose à son ami. Nous votons des
remerciements à David, dont les pinceaux ont
retracé les traits de Marat et Lepeletier.
L'aristocratie a cru les détruire, mais ils
vivront éternellement dans la mémoire des
hommes. Nous vous demandons un exemplaire
des images de ces martyrs de la liberté; ces
têtes révérees recevront les hommages des
républicains et, nouvelles méduses, elles, pétri-
fieront les tyrans et les traîtres.

« Clermont, septidi (sic) 28 brumaire, l'an II
de la République une et indivisible.

(*Suivent 31 signatures.*)

**Le citoyen Millière, architecte, toiseur et véri-
ficateur, rue Coquillière, n° 50, fait don à la
patrie d'une médaille d'or qu'il a reçue comme
premier prix de la ci-devant Académie de pein-
ture et sculpture de Dijon.**

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (3).

Suit la lettre du citoyen Millière (4) :

« Paris, le 28 brumaire, l'an II de la Répu-
blique française, une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Chez une nation qui se régénère, tout ce
qui peut rappeler le régime honteux de l'escla-
vage doit disparaître, et faire place aux monu-
ments de la liberté et de l'égalité. Pénétré de
cette vérité, j'offre à la patrie la médaille ci-
jointe, et le titre qui constate qu'elle m'a été
donnée comme premier prix de la ci-devant
académie de peinture et sculpture, établie à
Dijon pour l'encouragement des arts.

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 7.

(2) *Archives nationales*, carton C 285, dossier 827.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 7.

(4) *Archives nationales*, carton F¹⁷ 1006, dos-
sier 1187.